

**Commune d'AILLY-SUR-NOYE**  
**Conseil Municipal du 19 Janvier 2021**  
**Extrait du registre des délibérations**

n° 2021-01-19-03

<p><b>Date de la convocation</b>  15/01/2021</p>	<p>L'an deux mil vingt, le dix neuf janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.</p>
<p>Convoqués : 23 Présentes : 18 Représentés : 4 Absents : 1</p>	<p><b>Étaient présents :</b> Pierre DURAND, Nicolas BLIN, Catherine WANTIEZ, Jean-Noël LECOINTE, Corinne ROSE, Edith DELBEY, Gérard LEROY, Anne-Marie LATEUR, Annie COCHET, Patrick BERMOND, Pascale GIRARD, Sonia DOUAY, Benoit RICHARD, Céline TAMPIGNY, Marie-Hélène MARCEL, Paulo MARCELO, Marylène FRANZ, Tristan DASSONVILLE</p> <p><b>Étaient représentés :</b> Christine BOURDELLE PATRICE par Sonia DOUAY, Sébastien VILLAIN par Catherine WANTIEZ, Vincent DAINE par Nicolas BLIN, Karine PAGEAU par Paulo MARCELLO</p> <p><b>Était absent :</b> Frédéric PINOIT</p> <p>Nicolas BLIN est désigné secrétaire de séance</p>
<p><b>OBJET :</b>  <b>Finances</b>  <b>Budget principal</b>  2020  <b>Prises en charges des salaires des saisonniers du Plan d'eau</b></p>	<p>Des saisonniers sont embauchés afin de maintenir les diverses activités du Plan d'eau.</p> <p>Les salaires des saisonniers du Plan d'eau sont pris en charges par le budget principal de la commune.</p> <p>Il est nécessaire donc de faire le remboursement des salaires au budget annexe du Plan d'eau.</p> <p>Le remboursement concernera en premier lieu l'exercice 2019 et 2020.</p> <p>Concernant les autres exercices, la procédure sera renouvelable jusqu'à la fin de mandat de Monsieur le Maire.</p> <p>Après avoir oui les explications le Conseil Municipal décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Approuve de faire le remboursement pour l'exercice 2019 et 2020</li> <li>- Approuve la procédure de renouvellement</li> <li>- dit que le titre sera émis</li> <li>- dit que les crédits seront prévus au budget</li> </ul> <p>Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents</p> <p>Pour copie conforme</p> <p align="right">Le Maire, Pierre DURAND</p> 